

MON PARCOURS RSA

Un suivi personnalisé selon ma situation

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Je n'ai pas de projet
professionnel
actuellement ou la
capacité à rechercher
un emploi.

Parfois les difficultés
(financières, familiales,
affectives...) nous
submergent et ne
permettent plus de
faire face au quotidien.



**Je rencontre
mon référent**
en fonction de
mes besoins.

Vous serez accompagné par :

Le Département

Je suis accompagné par un travailleur social au sein d'un centre médico-social ou lors d'une permanence à proximité de votre domicile.

Le CCAS de votre commune

Je suis accompagné par un travailleur social au sein du CCAS.

La Mutualité sociale agricole

Je suis exploitant agricole, je suis accompagné par un travailleur social de la MSA et je le rencontre dans un lieu proche de mon domicile.

Mon plan d'actions

Concrètement, mon référent
va m'accompagner pour :



Me conseiller sur mon projet de vie



M'informer sur mes droits



M'aider à comprendre ma situation



Me permettre de mobiliser toutes mes compétences



M'aider à réaliser mes démarches



Me mettre en relation avec des professionnels experts sur les difficultés que je traverse

**J'AI UNE
QUESTION ?**



Je contacte le Département :

☎ 02 14 29 04 15

✉ rsa50@manche.fr

